

Mission Olympique

Qualification Championnat d'Europe Junior et Senior- 2024 Du 3 au 7 avril 2024 GUIMARAES/POR

CONCEPT DE SÉLECTION

1. Comité de sélection

Présidence : David Huser, Chef de la Mission Olympique
Responsables de la sélection : Comité de pilotage (COFIL)
Responsable du Secteur Trampoline : Christine Meylan
Contact avec l'EG : Silvia Füglistaler

2. Délégation

La taille et la composition de la délégation sont fixées par le chef de la mission olympique d'entente avec le COFIL et la responsable du secteur trampoline.

Suite aux CMGA en novembre la taille de la délégation sera établie.

Les noms des gymnastes qualifiés seront connus après la dernière qualification, la Grenchner Cup du 2.03.2024

3. Candidats

Elites : 2007 et avant
Maximum 6 athlètes : 4 hommes et 2 femmes

Juniors : 2008-2011
Maximum 8 athlètes : 4 filles et 4 garçons

* Tous les gymnastes que n'appartiennent pas au cadre doivent faire une demande par écrit au Chef de la mission olympique, à la responsable du secteur trampoline d'ici au 5 octobre 2023.

4. Critères de sélection

JUNIORS

Catégorie	Garçons	Filles
Individuel (13/14 ans 2010 et 2011)	Total L1+L2 : 90.00	Total L1+L2 : 87.00
	Difficulté L2 : 9.50	Difficulté L2 : 8.50
Individuel (15/16 2008 et 2009)	Total L1+L2 : 92.00	Total L1+L2 : 89.00
	Difficulté L2 : 11.00	Difficulté L2 : 9.50

SENIORS

Catégorie	Hommes	Femmes
Individuel (17 /21 ans- 2003-2007)	Total : 53.50	Total : 50.50
	Difficulté :13.50	Difficulté :10.50
Individuel (21+)	Total : 55.50	Total : 51.50
	Difficulté :15.00	Difficulté :11.0

Les critères de sélection susmentionnés doivent être appliqués au moins deux fois en deux compétitions.

Dans le cas où il y a davantage de gymnastes qui remplissent les critères de sélection que de places disponibles, la sélection s'effectue sur la base des résultats obtenus lors des concours de sélection dans l'ordre de priorité suivant :

1. Le meilleur résultat en concours individuel

2. Le deuxième meilleur résultat en concours individuel, etc.

3. En cas d'ex aequo à la quatrième place, le total du 2ème meilleur test sera retenu, puis du 3ème test.

Une fois la sélection réussie sur la base des résultats individuels, les paires synchrones sont formées par le COPIL en collaboration avec les entraîneurs des CRP.

Si, dans la période allant de la date de sélection et les Championnats d'Europe, un gymnaste sélectionné se désiste pour raisons de santé, connaît une péjoration massive de sa forme, ne s'entraîne plus de manière conséquente ou manifeste un comportement contraire aux règles disciplinaires, il est exclu de l'équipe des CE et il est remplacé par le gymnaste de réserve désigné sur la base de critères préétablis.

En cas d'incertitudes ou d'exceptions, la décision appartient au comité de sélection.

5. Concours de sélection

Date	Compétition	Lieu
07.10.2023	Herbstcup (1x)	Grenchen
14.-15.10.2023	Friendshipcup (1x)	Jablonec
06.-19.11.2023	CM /CMGA (1x)	Birmingham
17.02.2024	Qualification (2x)	Lieu à définir
02.03.2024	Grenchner Cup (1x)	Grenchen

6. Préparation

Une formation décentralisée est effectuée dans les CRP

7. Divers

La décision finale de participation d'un gymnaste est de la responsabilité de la FSG. En fonction des résultats et du nombre de sélectionnés, la FSG peut renoncer à participer à la compétition. Si des athlètes ne faisant pas partie d'un cadre se qualifient, une participation aux frais est prévue jusqu'à concurrence du montant de la cotisation de cadre.

Aarau, 17 juillet 2023

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Mission Olympique

David Huser
Chef Mission Olympique

Christine Meylan
Responsable Secteur Trampoline

Va à :

- Entraîneurs/présidents CRP TR

Pour info :

- Direction FSG